Chers parents de l’ Ecole élémentaire Champs-Mouton,

Le gouvernement a décidé de la réouverture des écoles le mardi 12 mai. Nous travaillons sans relâche à l’organisation de cette réouverture, dans laquelle il nous faut prévoir :

* l’accueil des élèves en respectant l’accueil obligatoire des prioritaires ( « priorité 1 : soignants, ministère de l’intérieur, ASE, la Poste, milieu carcéral, sociétés funéraires ; priorité 2 : enfants des personnels des établissements scolaires »)
* cela en prenant en compte le nombre d’enseignants en présenciel : plusieurs enseignants de l’école ont fait des demandes de distanciel car elles sont « personnes à risques » ou elles vivent avec des personnes à risques. Chaque semaine, le lundi, 3 enseignants seront en présenciel ; le mardi : 4 ; le jeudi et le vendredi : 5.

Ces 3 ou 4 ou 5 enseignants en présenciel devront accueillir : tous les élèves des prioritaires. Puis les autres élèves, s’il reste une marge, sachant que la semaine du 12 mai, nous limiterons les groupes à 8 élèves, pour permettre aux enseignants de s’approprier les normes de sécurité avec un petit groupe en charge. La semaine du 18 mai, les groupes monteront à 10 élèves. Ce sera le maximum pour des salles de classe de 42 m2, où chaque enfant doit avoir un espace de 4m2.

Par souci d’équité dans l’accueil, nous organiserons une rotation, par journée pleine, des élèves non prioritaires, afin que chaque élève dont les parents le souhaitent, puisse remettre un pied à l’école. **Nous comptons sur vous pour respecter strictement les jours d’accueil que vos enseignants vous communiqueront, afin de ne pas déséquilibrer l’application rigoureuse du Protocole Sanitaire (cf site d’école).**

Sur la question pédagogique, vu les circonstances, le télé-enseignement, mis en place depuis le 16 mars, continuera, car il concernera la très grande partie des élèves de l’école, restés à la maison (il a bien fonctionné depuis le 16 mars dans toutes les classes).

Concernant les enfants qui reviendront à l’école et dont l’enseignant est en distanciel exclusivement**, nous aurons besoin de la collaboration indispensable de leurs parents** dans un travail de préparation chaque veille de journée d’école :

En effet, les enseignants en présenciel vont devoir mener plusieurs tâches en même temps : l’enseignement en présenciel avec leurs élèves, le télé-enseignement avec leurs élèves restés à la maison, l’encadrement des autres élèves de leurs collègues en distanciel , et le strict respect du protocole sanitaire dans l’école tout au long de la journée.

Afin d’alléger le travail de leurs collègues en présenciel, les enseignants en distanciel mettront en ligne le programme du jour la veille, afin de vous permettre de l’imprimer (ou de le recopier) et afin que l’élève puisse déjà avoir, en arrivant à l’école, son programme de la journée afin de le réaliser avec une certaine autonomie (suivant l’âge) à l’école. Nous vous demandons d’imprimer les consignes de travail et de préparer le matériel nécessaire de votre enfant (que son enseignant soit en présenciel ou distanciel).

Pour toute cette organisation, je vous remercie de continuer de prendre comme interlocuteur principal l’enseignant de votre enfant. En effet, mes adjoints sont les plus à même de garantir la moins mauvaise organisation possible car ils connaissent bien leurs élèves et vous-mêmes.

Dernier point : pour ceux d’entre vous qui ont besoin d’un courrier pour leur employeur, attestant de l’impossibilité de l’école d’accueillir votre enfant à partir du 12 mai, l’école peut vous le produire sur demande auprès de votre enseignant. Bien cordialement.

La directrice